

Liste des moyens auxiliaires, outils et aides autorisés pour les candidats à l'examen et les experts

Document en annexe des dispositions d'exécution de la procédure de qualification avec examen final du 21 août 2018 pour **Assistants/Assistances en maintenance**

d'automobiles, Mécaniciens/Mécaniciennes en maintenance

d'automobiles, Mécatroniciens/Mécatroniciennes d'automobiles

Promulguée et mise en vigueur par l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA); le 21.8.2018, **version 4.2.2019**

Contenu:

Ce document définit les moyens auxiliaires, outils et aides pour les domaines de qualification Travaux pratiques et Connaissances professionnelles lors de l'examen final.

Généralités:

Afin de garantir le caractère axé sur la pratique de l'entretien professionnel, les moyens auxiliaires sont interdits lors de la partie orale de l'examen des connaissances professionnelles. Le candidat/la candidate doit posséder spontanément les connaissances requises.

Dans les autres postes, les moyens auxiliaires et outils suivants sont autorisés. Leur utilisation ne doit cependant pas nuire à la fluidité de l'examen.

Les aides mises à disposition par la direction de l'examen sont également précisées:

Moyens auxiliaires et outils:

Documents: le candidat peut utiliser tous les documents de l'école professionnelle spécialisée et des cours interentreprises et ses propres livres spécialisés, des ouvrages de référence ainsi que tous les autres documents, sous forme numérique et/ou papier.

Moyens auxiliaires électroniques: l'utilisation d'un support électronique (par ex. ordinateur portable, tablette, notebook, téléphonie mobile) est autorisée. Les détails sont précisés dans le document «Règles d'utilisation des supports électroniques». Le candidat peut en outre utiliser une calculatrice autonome sans imprimante.

Ustensiles d'écriture: feutre ou stylo à bille, crayon à papier, gomme, crayons de couleur et règle.

Outils: les outils spéciaux pour la réalisation de travaux de maintenance, de réparation et de diagnostic sont mis à disposition. Les outils manuels et de mesure personnels sont autorisés.

Aides:

Un PC/ordinateur portable avec accès Internet est mis à disposition pour les sous-positions correspondantes.
